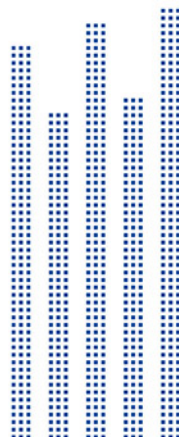


INSPIRÉS  
À CROÎTRE ENSEMBLE,  
MAINTENANT



**Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.**

Rapport de gestion du premier trimestre 2023

10 mai 2023



## RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion de l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. (« iA Assurance » ou « la Société ») est daté du 10 mai 2023. Le rapport de gestion doit être lu conjointement avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les périodes de trois mois terminées les 31 mars 2023 et 2022. Ces deux documents doivent aussi être lus conjointement avec le *Rapport de gestion* et les *États financiers consolidés audités* de l'exercice terminé le 31 décembre 2022.

*À moins d'indication contraire, les résultats présentés dans ce document sont en dollars canadiens et sont comparés avec ceux de la période correspondante de l'année précédente.*

### TABLE DES MATIÈRES

<b>FAITS SAILLANTS</b> .....	<a href="#">2</a>
<b>ANALYSE SELON LES RÉSULTATS FINANCIERS</b> .....	<a href="#">4</a>
<b>SITUATION FINANCIÈRE</b> .....	<a href="#">6</a>
<b>PLACEMENTS</b> .....	<a href="#">7</a>
<b>DÉCLARATION DE DIVIDENDE</b> .....	<a href="#">8</a>
<b>GESTION DES RISQUES - MISE À JOUR</b> .....	<a href="#">8</a>
<b>MISE EN GARDE ET RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX</b> .....	<a href="#">13</a>
<b>ÉTATS DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS</b> .....	<a href="#">20</a>
<b>ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉS</b> .....	<a href="#">21</a>
<b>INFORMATION SECTORIELLE</b> .....	<a href="#">22</a>

<sup>1</sup> Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

## TRANSITION VERS LES NOUVELLES NORMES COMPTABLES IFRS 17 ET IFRS 9

**Effets lors de la transition** – Le premier trimestre de 2023 marque la divulgation initiale aux termes des nouvelles normes comptables. Le modèle d'affaires de iA Assurance demeure inchangé; le changement réside dans la façon dont les résultats sont analysés. La transition a eu des effets positifs sur plusieurs mesures clés, dont le BPA tiré des activités de base<sup>†</sup> et le ROE tiré des activités de base<sup>†</sup>, et la Société a essentiellement maintenu sa valeur comptable. Sa force financière se trouve par ailleurs mieux reconnue dans le cadre des nouvelles normes, ce qui a donné lieu à une augmentation importante de notre ratio de solvabilité<sup>†</sup> et de la capacité de déploiement de capital<sup>†</sup>. Au moment de la transition, le 1<sup>er</sup> janvier 2022, l'application des nouvelles normes comptables a eu un effet limité sur les capitaux propres de la Société, résultant en une augmentation de 11 millions de dollars des capitaux propres aux actionnaires, comme il l'est décrit dans la note 4, « Effet de l'adoption de IFRS 17 et de IFRS 9 », des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société pour le premier trimestre.

**Note concernant les résultats recalculés de l'année 2022** – Veuillez noter que les résultats de 2022 de la Société ont été recalculés en raison de l'adoption d'IFRS 17 *Contrats d'assurance* et du chevauchement de la norme connexe IFRS 9 *Instruments financiers* (« les nouvelles normes »). Les données de 2022 ne sont pas auditées et pourraient changer. À noter par ailleurs que les résultats recalculés de 2022 ne sont pas entièrement représentatifs du profil de risque de marché futur de la Société et de son profil de bénéfice divulgué et tiré des activités de base futur, considérant que la transition du portefeuille de placements de la Société à des fins d'appariement de l'actif et du passif en vertu des nouvelles normes comptables ne s'est terminée qu'en 2023. Ainsi, une analyse fondée sur les résultats comparatifs de 2022 pourrait ne pas être représentative des tendances futures et doit être interprétée dans ce contexte. Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur la gestion des risques en vertu des nouvelles normes, nous vous invitons à consulter la section « Gestion des risques – Mise à jour » du présent document

Sauf indication contraire, toutes les données du présent document ont été calculées selon les nouvelles normes comptables.

**Événement virtuel destiné aux investisseurs** – iA Groupe financier a tenu, le 28 mars 2023, un événement virtuel destiné aux investisseurs. Cet événement public, qui avait pour thème « Croître avec une position de capital encore plus forte sous IFRS 17 », a été l'occasion de faire le point sur les effets des normes IFRS 9 et IFRS 17 sur l'entreprise, sur les nouvelles possibilités créées par les changements dans la comptabilité et sur les objectifs financiers à moyen terme. Du matériel de présentation ainsi qu'une webdiffusion vidéo sont accessibles sur le site Internet de la Société, à l'adresse [ia.ca](http://ia.ca), sous l'onglet *À propos*, à la section *Relations avec les investisseurs / Conférences et présentations / Événement virtuel pour les investisseurs 2023*.

## FAITS SAILLANTS

**Rentabilité** – Au premier trimestre de 2023, iA Assurance a enregistré un résultat net attribué à l'unique porteur de ses actions ordinaires, iA Société financière, de 273 millions de dollars, comparativement à 35 millions de dollars au premier trimestre de 2022.

**Croissance des affaires** – Du côté du secteur Assurance, Canada, les Régimes d'employés et les Marchés spéciaux ont enregistré au premier trimestre de très solides ventes, tout comme les Services aux concessionnaires. iA Auto et habitation a aussi connu de bonnes ventes. À l'Assurance individuelle, la Société a également fait très bonne figure sur le plan des ventes, demeurant première quant au nombre de polices émises au Canada<sup>1</sup>. À la Gestion de patrimoine individuel, les entrées nettes de fonds ont totalisé 280 millions de dollars, et la Société se classe toujours première en termes de ventes<sup>†</sup> brutes et nettes de fonds distincts<sup>1</sup>. L'Épargne et retraite collectives a aussi connu de solides ventes<sup>†</sup>, qui ont atteint 787 millions de dollars. Dans le secteur des Affaires américaines, division de l'Assurance individuelle, la bonne performance généralisée dans tous nos créneaux cibles de marché s'est traduite par une solide croissance des ventes, tandis que la division des Services aux concessionnaires a connu une croissance plus lente, en raison largement d'une capacité financière réduite attribuable à des coûts de financement plus élevés pour les consommateurs et à des contraintes qui persistent en matière de stocks. Les primes et dépôts<sup>†</sup> ont atteint, au premier trimestre, un niveau record de près de 4,4 milliards de dollars, et l'actif sous gestion et sous administration<sup>†</sup> total a augmenté de 5 %, s'établissant au 31 mars 2023 à 204,9 milliards.

**Situation financière** – Au 31 mars 2023, le ratio de solvabilité<sup>†</sup> de iA Assurance s'établissait à 145 %, comparativement à un ratio de 118 %<sup>2</sup> à la fin du trimestre précédent et de 123 %<sup>2</sup> un an plus tôt. L'augmentation de 27 points de pourcentage au premier trimestre est attribuable à une meilleure prise en compte de la force financière de la Société sous IFRS 17 et IFRS 9 et, dans une moindre mesure, à l'apport de la génération organique de capital. Ces éléments favorables ont été partiellement compensés par le rachat d'actions privilégiées d'une valeur de 150 millions de dollars, des variations économiques défavorables et les effets d'ajustements au portefeuille de placements, effets qui devraient s'inverser partiellement au cours du deuxième trimestre.

<sup>1</sup> Selon les plus récentes données de l'industrie

<sup>2</sup> Ratio calculé en vertu de la norme comptable IFRS 4 et en tenant compte de la norme de capital applicable en 2022

**Rachat d'actions privilégiées** – Le 31 mars 2023, iA Assurance a racheté la totalité de ses actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de catégorie A – série I pour un prix de rachat total de 150 millions de dollars (moins toutes les taxes devant être retenues ou déduites).

**Dividende** – Au premier trimestre de 2023, iA Assurance n'a versé aucun dividende à l'unique porteur de ses actions ordinaires, iA Société financière. Pour le deuxième trimestre de 2023, le conseil d'administration de iA Assurance a approuvé la déclaration d'un dividende de 200 millions de dollars à l'unique porteur de ses actions ordinaires, iA Société financière.

**Rapport de développement durable 2022** – Le 29 mars 2023, iA Groupe financier a publié son *Rapport de développement durable 2022* qui résume dans leurs grandes lignes les initiatives et les réalisations de 2022 de la Société sur les plans environnemental, social et de la gouvernance, ainsi que ses projets et objectifs pour les années à venir. Parmi les faits saillants du rapport de 87 pages, mentionnons :

- la déclaration des émissions de gaz à effet de serre du fonds général de la Société, et la compensation des émissions calculées dans les champs 1 et 2;
- des détails concernant l'émission de la première obligation durable de la Société, laquelle totalisait 300 millions de dollars;
- un engagement à obtenir la certification Relations progressistes avec les Autochtones (RPA) du Conseil canadien pour l'entreprise autochtone;
- de l'information sur la création d'un centre d'expertise pour développer davantage le programme d'équité, de diversité et d'inclusion de la Société;
- des contributions totalisant 8,5 millions de dollars à différentes organisations venant en aide à la population au Canada et aux États-Unis.

**Prix et distinctions** – Le 13 février 2023, Denis Ricard a été honoré pour une deuxième année consécutive en tant que grand gagnant dans la catégorie « Assureurs de personnes » du Top des leaders de l'industrie financière du Québec, organisé annuellement par le journal *Finance et Investissement*. Outre ce prix décerné au président et chef de la direction de la Société, iA Groupe financier figure parmi les finalistes dans la catégorie Formation et développement de la main-d'œuvre (Grande entreprise) de la prestigieuse compétition d'entreprises Les Mercuriades. Cet honneur est largement attribuable à notre approche flexible Travailler de n'importe où. C'était la première année que la Société prenait part à la compétition, dont les lauréats seront dévoilés le 23 mai 2023.

**Cotes de crédit** – Au premier trimestre, les agences d'évaluation du crédit S&P Global et DBRS Morningstar ont confirmé, avec la mention « perspective stable », toutes les cotes de iA Société financière et de ses entités affiliées, y compris iA Insurance.

**Conseil d'administration** – L'assemblée annuelle de la Société se tiendra de façon virtuelle le mercredi 10 mai 2023. À cette occasion, les actionnaires seront invités à réélire treize administrateurs. Tous siègent actuellement à notre conseil d'administration et ont été élus à notre assemblée de 2022.

**Subséquent au premier trimestre de 2023 :**

- **Programme Relations progressistes avec les Autochtones** – Le 17 avril 2023, iA Groupe financier a annoncé son engagement à obtenir la certification du programme Relations progressistes avec les Autochtones (RPA) du Conseil canadien pour l'entreprise autochtone. La Société a jusqu'au quatrième trimestre de 2025 pour terminer le programme et devenir certifiée RPA.
- **Comité exécutif** – Le 10 mai 2023, la Société a annoncé des changements à son comité exécutif. Nous vous référons au communiqué de presse du 10 mai 2023 pour plus de précisions.

**ANALYSE SELON LES RÉSULTATS FINANCIERS**

L'analyse suivante doit être lue conjointement avec la note 18, « Information sectorielle », des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société.

<b>États des résultats consolidés</b>			
<b>(En millions de dollars)</b>	<b>Premier trimestre</b>		
	<b>2023</b>	<b>2022<sup>3</sup></b>	<b>Variation</b>
<b>Résultat des activités d'assurance</b>			
Produits d'assurance	1 283	1 168	115
Dépenses d'assurance et dépenses nettes provenant des contrats de réassurance	(1 079)	(984)	95
	<b>204</b>	<b>184</b>	<b>20</b>
<b>Résultat d'investissement net</b>			
Produits de placement nets	1 479	(4 667)	6 146
Produits (charges) financiers d'assurance et de réassurance et variation du passif relatif aux contrats d'investissement et intérêts sur dépôts	(1 225)	4 601	(5 826)
	<b>254</b>	<b>(66)</b>	<b>320</b>
Autres produits	329	345	(16)
Autres charges	(430)	(426)	4
	<b>(101)</b>	<b>(81)</b>	<b>(20)</b>
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>357</b>	<b>37</b>	<b>320</b>
(Charge) recouvrement d'impôts	(81)	4	(85)
<b>Résultat net</b>	<b>276</b>	<b>41</b>	<b>235</b>
Dividendes sur actions privilégiées	(3)	(6)	(3)
<b>Résultat net attribué à l'actionnaire ordinaire</b>	<b>273</b>	<b>35</b>	<b>238</b>

**Produits**

Le tableau suivant présente la composition des produits par secteurs.

<b>Produits par secteurs</b>							
<b>(En millions de dollars)</b>	<b>Premier trimestre</b>						<b>Total</b>
	<b>Assurance, Canada</b>	<b>Gestion de patrimoine</b>	<b>Affaires américaines</b>	<b>Placements</b>	<b>Exploitation générale</b>	<b>Ajustements de consolidation</b>	
Produits d'assurance	843	219	221	—	—	—	1 283
Produits d'assurance (2022) <sup>3</sup>	753	198	217	—	—	—	1 168
Variation p/r 2022	90	21	4	—	—	—	115
Produits de placement nets	—	27	—	1 452	—	—	1 479
Produits de placement nets (2022) <sup>3</sup>	—	6	—	(4 673)	—	—	(4 667)
Variation p/r 2022	—	21	—	6 125	—	—	6 146
Autres produits	39	294	11	7	—	(22)	329
Autres produits (2022) <sup>3</sup>	33	317	10	8	—	(23)	345
Variation p/r 2022	6	(23)	1	(1)	—	1	(16)

<sup>3</sup> Il convient d'être prudent lors de la comparaison des résultats de 2023 avec ceux de 2022 recalculés en vertu des normes IFRS 17 et IFRS 9 (voir la Note concernant les résultats recalculés de 2022 à la page 2).

<sup>†</sup> Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

### Résultat des activités d'assurance

*Produits d'assurance* – L'augmentation de 115 millions de dollars des produits d'assurance entre le premier trimestre de 2023 et la même période en 2022 s'explique principalement par la croissance des affaires dans les secteurs de l'Assurance, Canada et de la Gestion de patrimoine. Cette croissance se reflète principalement dans l'augmentation des revenus provenant de la marge sur services contractuels constatée pour les services fournis et des revenus relatifs aux contrats évalués selon la méthode de répartition des primes.

*Résultat des activités d'assurance* – L'augmentation de 20 millions de dollars dans les activités d'assurance entre le premier trimestre de 2023 et la même période en 2022 s'explique par la hausse des produits d'assurance, qui se trouve compensée dans une large mesure par l'augmentation des dépenses d'assurance et dépenses nettes provenant des contrats de réassurance. Ces dépenses ont augmenté en raison de la croissance des activités au cours des douze derniers mois dans le secteur de l'Assurance, Canada.

### Résultat d'investissement net

*Produits de placement nets* – L'augmentation de 6 146 millions de dollars des produits de placement nets pour le premier trimestre de 2023 et le premier trimestre de 2022<sup>4</sup> est en grande partie attribuable à l'augmentation de la juste valeur des obligations soutenant les passifs des contrats d'assurance au cours du premier trimestre de 2023 en raison de la baisse des taux d'intérêt. Pour la même période de 2022<sup>4</sup>, une hausse importante des taux d'intérêt a eu pour effet de diminuer la juste valeur de ces actifs.

*Résultat d'investissement net* – Des variations favorables des marchés boursiers et des taux d'intérêt ont influé positivement sur le résultat d'investissement net, qui s'est chiffré au premier trimestre de 2023 à 254 millions de dollars. Pour le premier trimestre de 2022<sup>4</sup>, l'impact des variations de marché sur le résultat d'investissement net n'a pas été favorable.

### Autres produits et autres charges

*Autres produits* – La diminution de 16 millions de dollars des autres produits entre le premier trimestre de 2023 et la même période en 2022 s'explique principalement par la baisse des revenus d'honoraires perçus dans le secteur de la Gestion de patrimoine provenant des fonds communs de placement et des activités de distribution en gestion de patrimoine, essentiellement compensée par la croissance des affaires du secteur de l'Assurance, Canada.

*Autres charges* – L'augmentation de 4 millions de dollars des autres charges au premier trimestre de 2023 par rapport à la même période en 2022 est essentiellement attribuable à l'accélération de la transformation numérique, à une meilleure expérience employé, pour favoriser la conservation des talents, et à des projets visant à assurer la conformité réglementaire au regard, principalement, de la norme IFRS 17 et de la Loi 25 du Québec en matière de protection des renseignements personnels. L'effet de ces dépenses a été compensé en partie par la baisse des dépenses pour les fonds communs de placement et les activités de distribution en gestion de patrimoine en raison de la diminution de l'actif sous gestion et sous administration.

### Impôts

Pour le premier trimestre de 2023, la Société rapporte une charge d'impôts de 81 millions de dollars, comparativement à un recouvrement d'impôts de 4 millions de dollars en 2022. Ces montants cadrent avec la variation du revenu avant impôts ainsi que les ajustements pour l'année en cours et pour les années précédentes.

### Résultat net attribué à l'actionnaire ordinaire

Le résultat net attribué à l'unique porteur d'actions ordinaires, iA Société financière, totalise 273 millions de dollars pour le premier trimestre de 2023, comparativement à une perte de 35 millions de dollars pour la période correspondante de 2022. La variation s'explique essentiellement par les facteurs mentionnés dans la présente section.

Le tableau qui suit présente un sommaire des résultats financiers de iA Assurance pour les cinq derniers trimestres.

Autres données financières					
(En millions de dollars, sauf indication contraire)	2023	2022 <sup>4</sup>			
	T1	T4	T3	T2	T1
Produits (produits d'assurance, produits de placements nets et autres produits)	3 091	1 888	1 709	(2 426)	(3 154)
Résultat net attribué à l'actionnaire ordinaire	273	201	43	192	35
Résultat de base par action ordinaire (en dollars)	2,40 \$	1,77 \$	0,38 \$	1,75 \$	0,32 \$

<sup>4</sup> Il convient d'être prudent lors de la comparaison des résultats de 2023 avec ceux de 2022 recalculés en vertu des normes IFRS 17 et IFRS 9 (voir la Note concernant les résultats recalculés de 2022 à la page 2).

### Opérations entre parties liées

Il n'y a aucune opération importante entre parties liées hors du cours normal des affaires à signaler pour le premier trimestre de 2023.

### Liquidités

Afin de maintenir en tout temps un niveau de liquidités suffisant pour honorer ses engagements, la Société conserve une proportion de titres de haute qualité facilement négociables et exerce une gestion rigoureuse de la trésorerie et de l'appariement.

Compte tenu de la volatilité des marchés financiers, la Société effectue des simulations afin de mesurer ses besoins de liquidités selon divers scénarios, dont certains peuvent être qualifiés d'« extrêmes ». À la lumière des simulations faites, et compte tenu de la qualité de son portefeuille de placements, la Société est d'avis que son niveau de liquidités actuel ne constitue pas un enjeu.

Pour plus d'informations sur les risques en matière de liquidités et leur gestion, se référer à la section « Gestion des risques » du *Rapport annuel de 2022* de la Société.

De plus, la Société a conclu des engagements de placement et possède une marge de crédit. Les engagements de placement correspondent à divers engagements contractuels qui se rapportent à des offres de prêts commerciaux et résidentiels, à des placements privés, à des coentreprises ainsi qu'à des immeubles qui ne sont pas pris en compte dans les états financiers et qui pourraient ne pas être exécutés.

Pour plus d'informations sur les engagements de la Société, se référer à la note 21 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités du premier trimestre de 2023.

### Méthodes comptables et principales estimations comptables

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités du premier trimestre sont établis comme il est décrit dans la note 1, « Information générale », de ces mêmes états financiers.

La préparation des états financiers exige que la direction exerce son jugement, effectue des estimations et établisse des hypothèses qui influent sur les montants d'actifs et de passifs présentés, sur le résultat net et sur l'information complémentaire. Les résultats réels peuvent différer des meilleures estimations faites par la direction. La direction a exercé son jugement, a effectué des estimations et a établi des hypothèses dont le détail se trouve à la note 2 b) des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités du premier trimestre de 2023.

Le détail des nouvelles méthodes appliquées et des modifications à venir aux méthodes comptables est présenté à la note 3, « Modifications de méthodes comptables » et à la note 4, « Effet de l'adoption de IFRS 17 et de IFRS 9 », des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités du premier trimestre de 2023.

### SITUATION FINANCIÈRE

<b>Capitalisation<sup>†</sup></b>			
<b>(En millions de dollars)</b>	<b>31 mars 2023</b>	<b>31 décembre 2022</b>	<b>31 mars 2022</b>
Capitaux propres			
Capital social et surplus d'apport	1 755	1 755	1 655
Actions privilégiées	125	275	525
Résultats non distribués et cumul des autres éléments du résultat global	4 200	3 920	3 814
Total partiel	6 080	5 950	5 994
Déventures	404	404	403
Total	6 484	6 354	6 397

Le capital de la Société s'établissait à près de 6,5 milliards de dollars au 31 mars 2023, comparativement à 6,4 milliards de dollars au 31 décembre 2022. La variation au cours du trimestre s'explique principalement par le rachat d'actions privilégiées dont il est question à la section « Faits saillants » du présent document, partiellement compensé par l'augmentation des résultats non distribués.

<sup>†</sup> Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

<b>Solvabilité<sup>5</sup></b>			
(En millions de dollars, sauf indication contraire)	31 mars 2023	31 décembre 2022	31 mars 2022
Capitaux disponibles et attribution de l'avoir et dépôts admissibles	10 569	8 864	9 071
Coussin de solvabilité global	7 289	7 514	7 366
Ratio de solvabilité <sup>†</sup>	145%	118% <sup>6</sup>	123% <sup>6</sup>

Le ratio de solvabilité<sup>†</sup> de iA Assurance s'élevait, au 31 mars 2023, à 145 %, comparativement à un ratio de 118 %<sup>6</sup> à la fin du trimestre précédent et à 123 %<sup>6</sup> un an plus tôt. L'augmentation de 27 points de pourcentage au premier trimestre est attribuable à une meilleure prise en compte de la force financière de la Société sous le régime de IFRS 17 et de IFRS 9 et à l'apport de la génération organique de capital. Ces éléments favorables ont été partiellement compensés par le rachat d'actions privilégiées d'une valeur de 150 millions de dollars, des variations macroéconomiques défavorables et les effets d'ajustements au portefeuille de placements. Ces effets devraient cependant s'inverser partiellement au cours du deuxième trimestre.

Veuillez noter que conformément aux modalités du plan d'arrangement en vertu duquel iA Société financière est devenue la société mère de iA Assurance le 1<sup>er</sup> janvier 2019, les actions privilégiées de catégorie A et les débetures émises et en circulation à la date d'entrée en vigueur de l'arrangement sont garanties par iA Société financière. Si iA Assurance devait manquer à ses obligations, iA Société financière serait responsable conjointement et individuellement avec elle des paiements dus en lien avec les débetures et les actions privilégiées.

## PLACEMENTS

<b>Composition des placements</b>			
(En millions de dollars, sauf indication contraire)	31 mars 2023	31 décembre 2022	31 mars 2022
Valeur comptable des placements	39 739	38 181	40 755
Répartition des placements par catégories d'actifs			
Obligations	68,8 %	68,4 %	70,4 %
Actions	9,4 %	10,2 %	9,6 %
Prêts	9,4 %	9,6 %	9,5 %
Immeubles de placement	4,5 %	4,7 %	4,6 %
Trésorerie et placements à court terme	4,1 %	3,2 %	3,2 %
Autres	3,8 %	3,9 %	2,7 %
Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %

La valeur totale du portefeuille de placements totalisait 39,7 milliards de dollars au 31 mars 2023, en hausse de 4 % par rapport au 31 décembre 2022. Cette augmentation s'explique essentiellement par l'incidence d'une baisse des taux d'intérêt sur la juste valeur du portefeuille. Le tableau ci-dessus donne les principales catégories d'actifs qui composent le portefeuille de placements de la Société.

<b>Instruments financiers dérivés</b>			
(En millions de dollars, sauf indication contraire)	31 mars 2023	31 décembre 2022	31 mars 2022
Montant notionnel total (G\$)	41	38	30
Risque de crédit de la Société			
AA - ou supérieur	100 %	100 %	100 %
A +	—	—	—
Juste valeur positive	985	988	629
Juste valeur négative	1 247	1 465	1 123

<sup>5</sup> Pour ce tableau, des mesures non conformes aux IFRS sont utilisées pour évaluer la capacité de la Société à satisfaire aux exigences en matière de capital.

<sup>6</sup> Ratio calculé en vertu de la norme comptable IFRS 4 et en tenant compte de la norme de capital applicable en 2022.



La Société utilise des instruments financiers dérivés dans le cours normal de sa gestion des risques qui découlent des fluctuations des taux d'intérêt, des marchés boursiers, des devises et des justes valeurs des actifs investis. Ces instruments sont composés de divers contrats tels des swaps de taux d'intérêt, des contrats d'indices de marché et de taux de change, des contrats à terme de gré à gré, des contrats à terme standardisés et, finalement, des options sur indices de marché et devise.

Les instruments financiers dérivés de la Société sont utilisés dans le cadre du programme de couverture dynamique des risques (*hedging program*). Ce programme vise à atténuer la sensibilité des garanties liées à certains produits de fonds distincts aux fluctuations des taux d'intérêt et des marchés boursiers. Les instruments financiers dérivés de la Société sont également utilisés afin de couvrir le risque de change et le risque lié aux taux d'intérêt de la Société ainsi que dans le cadre de stratégies de placement qui réduisent le profil de risque de la Société.

La juste valeur positive représente les montants qui sont payables à la Société par les différentes contreparties et elle fluctue d'une période à une autre, selon l'évolution des taux d'intérêt, des marchés boursiers et des taux de change. La juste valeur négative représente, à l'inverse, le montant payable par la Société aux différentes contreparties.

Pour plus d'informations, se référer aux notes 5 et 8 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

## DÉCLARATION DE DIVIDENDE

Le conseil d'administration de iA Assurance a approuvé le versement d'un dividende trimestriel de 0,2875 \$ par action privilégiée à dividende non cumulatif de catégorie A – série B. Au premier trimestre de 2023, iA Assurance n'a versé aucun dividende à l'unique porteur des actions ordinaires de la Société, iA Société financière. Pour le deuxième trimestre de 2023, le conseil d'administration de iA Assurance a approuvé la déclaration d'un dividende de 200 millions de dollars à l'unique porteur de ses actions ordinaire, iA Société financière.

Voici les montants et les dates de paiement et de clôture des registres pour les différentes catégories d'actions privilégiées de iA Assurance.

Déclaration de dividende				
	Montant	Date de paiement	Date de clôture	
Action privilégiée de catégorie A – série B	0,2875 \$	30 juin 2023	26 mai 2023	Dividende non cumulatif

Notons que tous les dividendes versés par iA Assurance sur ses actions ordinaires et privilégiées sont des dividendes déterminés en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de toute législation fiscale provinciale et territoriale correspondante.

## GESTION DES RISQUES – MISE À JOUR

La section « Gestion des risques - Mise à jour » du présent rapport de gestion contient certaines informations requises en vertu de IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir* des Normes internationales d'information financière (IFRS) concernant la nature et l'étendue des risques découlant des instruments financiers. Ces informations, qui se trouvent dans les sections ombragées, font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour la période terminée le 31 mars 2023, considérant que la norme permet des renvois entre les notes afférentes aux états financiers et le rapport de gestion. En raison des renvois qui sont faits aux états financiers, la terminologie utilisée dans cette section est celle que l'on retrouve en général dans les états financiers.

Au 31 mars 2023, la Société a mis à jour certaines parties de la section sur la gestion des risques de son *Rapport annuel 2022*. Étant donné que les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités sont préparés conformément à la norme IAS 34 *Information financière intermédiaire* et qu'ils ne contiennent donc pas toutes les informations requises dans des états financiers annuels complets, ils doivent être lus conjointement avec les *États financiers consolidés* pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022 ainsi qu'avec le *Rapport annuel 2022*, qui ont été préparés conformément aux normes IFRS 4 et IAS 39. Ainsi, l'information sur la gestion des risques figurant dans le *Rapport annuel 2022* est pertinente pour les états financiers consolidés intermédiaires non audités résumés au 31 mars 2023, sauf pour les sections ci-dessous, qui ont été mises à jour. Le profil de risque de la Société n'a pas été modifié significativement concernant le risque stratégique, le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque concernant les modèles, le risque opérationnel et le risque juridique, réglementaire et d'atteinte à la réputation.

<sup>†</sup> Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

## Risque d'assurance

Le risque d'assurance correspond au risque de perte financière découlant de montants de prestations réelles plus élevés que ceux prévus au moment de la conception et de la tarification des produits. Ce risque est lié aux facteurs de risque suivants :

**Comportement des titulaires de polices** – Risque de variation défavorable du niveau, de la tendance ou de la volatilité des taux de déchéance ou du modèle de paiement des primes par rapport aux hypothèses;

**Mortalité** – Risque de variation défavorable du niveau, de la tendance ou de la volatilité des taux de mortalité;

**Morbidité** – Risque de variation défavorable du niveau, de la tendance ou de la volatilité, qui représente une augmentation des taux de survenance ou une diminution des taux de cessation à l'égard des réclamations d'assurance invalidité ou maladie;

**Dépenses** – Risque de variation défavorable des coûts prévus pour la gestion et le traitement des contrats ainsi que les coûts indirects;

**Autres risques d'assurance** – La Société est également exposée à d'autres risques d'assurance qui n'ont pas d'incidence significative sur ses états financiers.

Le risque d'assurance peut se manifester à différentes étapes de la vie d'un produit, soit lors de la conception et de la tarification des produits, lors de la souscription ou du règlement des réclamations ainsi que lors de l'établissement du passif (actif) relatif aux contrats d'assurance. La société a mis en place des contrôles et des processus à chacune de ces étapes visant à s'assurer d'une gestion adéquate du risque d'assurance.

Chaque année, l'actuaire désigné évalue le passif des polices aux fins des états financiers de la Société préparés conformément aux IFRS. Il s'assure également que l'évaluation est conforme à la pratique actuarielle reconnue au Canada et que les résultats sont fidèlement présentés dans les états financiers de la Société.

**Analyse de sensibilité** – Les principales hypothèses utilisées dans l'évaluation des contrats d'assurance sont le comportement des titulaires de polices, la mortalité, la morbidité et les dépenses. L'analyse de sensibilité suivante, mise à jour au 31 décembre 2022 afin de tenir compte de l'application des normes IFRS 17 et IFRS 9, démontre l'impact immédiat sur le résultat net et les capitaux propres ainsi que sur la marge sur services contractuels d'une détérioration permanente et raisonnablement possible de ces hypothèses, qui ont le plus grand impact sur les estimations des flux de trésorerie futurs, lorsque toutes les autres hypothèses demeurent inchangées. Cette analyse présente les sensibilités avant et après l'atténuation du risque pour les contrats de réassurance. Une amélioration du même pourcentage de ces hypothèses aurait une incidence similaire, mais en sens inverse.

### Sensibilités immédiates des principales hypothèses utilisées pour l'évaluation du passif (actif) relatif aux contrats d'assurance au brut et au net de la réassurance<sup>7</sup>

(en millions de dollars)	Au 31 décembre 2022			
	Résultat net et capitaux propres		Marge sur services contractuels	
	Brut	Net	Brut	Net
Comportement des titulaires de polices				
Effet d'une détérioration de 10 % <sup>8</sup>	30	30	(535)	(570)
Mortalité				
Effet d'une détérioration de 2 % pour les produits d'assurance <sup>9</sup>	(15)	(25)	(270)	(90)
Effet d'une détérioration de 2 % pour les produits de rente <sup>10</sup>	5	5	(35)	(30)
Morbidité				
Effet d'une détérioration de 5 % <sup>11</sup>	(25)	(25)	(90)	(50)
Dépenses				
Effet d'une détérioration de 5 % <sup>12</sup>	—	—	(100)	(100)

<sup>7</sup> Ces sensibilités sont arrondies aux 5 millions de dollars les plus près et représentent les impacts immédiats d'un changement d'hypothèses. Elles sont également ajustées afin de refléter le caractère ajustable des produits, le cas échéant.

<sup>8</sup> En supposant 90 % des taux de déchéance prévus pour les produits fondés sur la déchéance et 110 % des taux de déchéance prévus pour les autres produits.

<sup>9</sup> En supposant 102 % des taux de mortalité prévus pour les produits où une augmentation des taux croissants augmente le passif (actif) relatif aux contrats d'assurance.

<sup>10</sup> En supposant 98 % des taux de mortalité prévus pour les produits où une baisse des taux augmente le passif (actif) relatif aux contrats d'assurance.

<sup>11</sup> En supposant 95 % du taux de cessation prévu lorsque l'assuré est ou devient invalide et 105 % du taux de survenance prévu lorsque l'assuré est actif.

<sup>12</sup> En supposant 105 % des coûts prévus pour la gestion et le maintien des polices en vigueur.

Pour plus d'informations sur la gestion du risque d'assurance, se référer à la note 10 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités au 31 mars 2023 de la Société.

## Risque de marché

La Société est exposée au risque de marché, soit au risque que la juste valeur ou que les flux de trésorerie futurs d'un contrat d'assurance ou d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des facteurs de risque de marché. Cette catégorie inclut, entre autres, le risque de taux d'intérêt et d'écart de crédit, le risque lié aux actions et le risque de taux de change.

La Société a établi un cadre de gestion d'appétit et de tolérance au risque ainsi que des politiques de placement qui comportent plusieurs mesures quantitatives visant à limiter l'incidence de ces facteurs de risque. Les politiques font l'objet d'une révision périodique et toute modification aux politiques est soumise à l'approbation du conseil d'administration. La gestion des investissements et le respect des politiques font l'objet d'un suivi régulier et les résultats qui en découlent sont présentés au comité de placement du conseil d'administration au moins trimestriellement.

**Risque de taux d'intérêt et d'écart de crédit** – Une des activités de base d'un assureur consiste à investir les primes reçues des clients dans le but ultime de verser des prestations éventuelles dont l'échéance peut être éloignée dans le temps et incertaine, notamment en ce qui touche les prestations au décès et les versements de rentes. Le risque de taux d'intérêt et d'écart de crédit est le risque de perte financière associé aux fluctuations des taux d'intérêt ou des écarts de crédit. Il peut survenir si les flux monétaires de l'actif ne peuvent pas être réinvestis à des taux d'intérêt suffisamment élevés par rapport aux taux d'intérêt et d'écarts de crédit implicites du passif correspondant, ou si un actif doit être liquidé afin de reproduire les flux monétaires du passif et donc qu'une perte de valeur marchande en résulte en raison d'une hausse des taux d'intérêt ou d'écarts de crédit. Ce risque dépend de la répartition des actifs de la Société, de son positionnement actif-passif, de facteurs externes qui influencent les marchés, de la nature des garanties intrinsèques des produits et des options des titulaires de polices.

Afin d'atténuer ces risques, la Société a élaboré un processus de réplcation des passifs qui prend en considération les caractéristiques des passifs financiers liés à chaque type de produit de rente et d'assurance. Parmi les considérations importantes prises en compte dans ce processus de réplcation, mentionnons la structure des flux monétaires prévus et le degré de certitude quant à leur échéance, le type de rendement (fixe ou variable), l'existence d'options ou de garanties inhérentes aux actifs et aux passifs, ainsi que la disponibilité d'actifs appropriés sur le marché. Ce processus de réplcation permet alors à la Société de déterminer et de sélectionner des stratégies de placement pour atteindre ses objectifs de rendement global ajustés au risque dans ses diverses limites d'appétit et de tolérance au risque.

Les stratégies d'investissement sont établies selon les caractéristiques des passifs financiers liés à chaque produit. Deux importantes stratégies de la société sont décrites ci-dessous.

### 1- Stratégie de gestion globale des portefeuilles

Cette stratégie couvre la vaste majorité du passif (actif) relatif aux contrats d'assurance et du passif relatif aux contrats d'investissement et dépôts du fonds général de la Société. Elle englobe, entre autres, des produits d'assurance individuelle et collective, des rentes et des comptes à intérêt garanti. Elle couvre principalement les passifs de tous types d'échéances et les structures de flux monétaires des passifs. Pour cette catégorie, la Société préconise une stratégie de gestion des placements visant à optimiser le rendement à long terme des actifs tout en maintenant des critères stricts de réplcation actif-passif. Entre autres, des techniques de portefeuille de réplcation des passifs sont utilisées et combinées avec des limites de réplcation de durée de taux et d'écart de crédit clés pour atténuer l'exposition globale au risque. La Société a établi des limites de risque de taux d'intérêt et d'écart de crédit dans son énoncé d'appétit et de tolérance au risque. La diversification est un principe clé et une conviction qui guide l'allocation globale d'actifs et les limites d'exposition.

La Société utilise des actifs de grande qualité, constitués principalement de titres à revenu fixe à longue échéance (dettes gouvernementales, d'entreprises et privées), d'actifs à revenu non fixe (actions privées, immeubles de placement, infrastructures, actions ordinaires et privilégiées, indices boursiers, options sur indices boursiers et unités de fonds de placement), pour optimiser le risque et le rendement de cette catégorie de passifs. La répartition des actifs vise à obtenir un rendement optimal, en tenant compte des exigences de capital, des attentes concernant la structure des taux d'intérêt et des rendements des marchés boursiers. La stratégie tient en même temps compte des contraintes imposées par l'énoncé d'appétit et de tolérance au risque ainsi que des politiques de placement.

Les dérivés peuvent également être utilisés pour améliorer le positionnement actif-passif du portefeuille ou améliorer son rendement ajusté en fonction du risque.

### 2- Stratégie des comptes de polices d'assurance vie universelle

Cette stratégie couvre le passif (actif) relatif aux contrats d'assurance du fonds général de la Société qui est lié aux comptes des polices d'assurance vie universelle. Le rendement sur ce passif est déterminé en fonction d'un indice de marché ou d'un indice de portefeuille. Pour ce passif, le processus de réplcation est réalisé en utilisant des actifs dont les caractéristiques correspondent à celles des passifs, ou à celles de l'indice de référence, de manière à répliquer de façon stricte les rendements relatifs aux comptes sous-jacents.

Pour les comptes indiciels gérés et les comptes gérés dont le rendement varie en fonction d'un fonds ou d'un indice, l'impact sur le résultat net d'une variation des marchés boursiers appliquée aux actifs serait négligeable, puisqu'une variation équivalente serait appliquée aux passifs correspondants.

<sup>1</sup> Cette mesure n'est pas conforme aux IFRS. Voir la section « Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières » de ce document pour des informations importantes au sujet de telles mesures.

**Risque relatif au taux d'actualisation ultime** – La Société estime les taux d'intérêt au-delà de 30 ans, car ces données ne sont pas observables sur le marché. Pour établir une courbe de taux d'actualisation, un taux d'actualisation ultime est fixé et une méthodologie d'interpolation est appliquée entre le dernier point relatif aux données observables et le taux d'actualisation ultime. Un taux d'actualisation ultime représente la somme de deux hypothèses : un taux sans risque ultime et une prime d'illiquidité ultime. Les deux hypothèses peuvent évoluer dans le temps, et les variations qui en découlent ont une incidence sur le résultat net de la société.

**Risque lié aux actions** – Le risque lié aux actions représente le risque de perte financière liée à un changement dans la valeur des actions sur le marché. La Société est exposée à ce risque de diverses manières dans ses activités régulières en raison : a) des produits sur les actifs détenus dans le fonds général; b) des effets sur le passif (actif) relatif aux contrats d'assurance lié aux polices d'assurance vie universelle et aux produits relatifs aux fonds distincts; et c) des revenus nets relatifs à l'actif sous gestion ainsi qu'à l'actif sous administration.

Afin d'assurer une saine gestion de l'exposition au marché, l'énoncé d'appétit et de tolérance au risque et les politiques de placement de la Société définissent des limites quantitatives et qualitatives d'utilisation des actifs à revenu non fixe. La composition cible de l'actif sous forme d'actifs à revenu non fixe vise à maximiser les rendements de la société ajustés en fonction du risque.

Les politiques de placement permettent à la Société d'utiliser des instruments financiers dérivés. L'utilisation de ces instruments doit cependant respecter les limites d'appétit et de tolérance au risque et les limites de la politique de placement. La cote de crédit de l'institution financière utilisée en contrepartie doit notamment dépasser un certain seuil.

Au cours de la période qui s'est terminée le 31 mars 2023, des instruments financiers dérivés ont été utilisés dans le cadre de stratégies d'amélioration du rendement. L'utilisation d'options sur indices boursiers permet à la Société de maintenir une exposition aux marchés boursiers tout en limitant la perte financière potentielle. De tels instruments ont également été utilisés dans le cadre du programme de couverture dynamique relatif aux garanties des fonds distincts ainsi que pour couvrir le risque lié aux fonds des polices d'assurance vie universelle.

### Sensibilités immédiates au risque de marché

**Mise en garde concernant les sensibilités immédiates** – Les sensibilités sont fournies dans cette section pour certains risques. Les sensibilités sont projetées à l'aide de modèles internes à la date de fin de la période et reflètent les actifs et les passifs de la société à cette date. Ces sensibilités mesurent l'impact du changement d'un facteur à la fois et supposent que tous les autres facteurs demeurent inchangés. Les sensibilités comprennent l'incidence du rééquilibrage des couvertures d'actions et de taux d'intérêt, comme prévu avec le programme de couverture dynamique de la société utilisé pour les garanties sur les fonds distincts. Elles excluent toute action ultérieure sur le portefeuille de placements de la Société.

Les résultats réels peuvent différer considérablement de ces estimations pour diverses raisons, y compris l'interaction entre ces facteurs lorsqu'il y a plus d'un changement; les changements dans la composition des activités, les changements dans les hypothèses actuarielles et de placement, les changements dans les stratégies de placement, l'expérience réelle différant des hypothèses, le taux d'imposition effectif, les facteurs de marché, le fait que les sensibilités représentent des scénarios simplifiés (p. ex. déplacement parallèle des taux d'intérêt par rapport aux mouvements non parallèles) et les limites de nos modèles internes. Également, les changements dans les facteurs qui sont inférieurs ou supérieurs aux changements testés peuvent ne pas être linéaires. Pour ces raisons, les sensibilités ne doivent être considérées que comme des estimations directionnelles des sensibilités sous-jacentes pour les facteurs respectifs fondées sur les hypothèses décrites ci-dessous.

Les sensibilités immédiates font référence aux effets instantanés sur les valeurs de l'actif et du passif, ignorant tout effet sur les revenus et les dépenses futurs. Elles doivent être utilisées avec prudence pour estimer les impacts financiers des variations du marché pour un trimestre. Les sensibilités immédiates supposent une variation immédiate du marché suivie d'une évolution normalement attendue du marché pour le reste du trimestre. En d'autres termes, les sensibilités immédiates pourraient être interprétées grossièrement comme la différence entre une variation réelle du marché pour un trimestre et les attentes pour ce trimestre. Par exemple, pour les marchés boursiers publics où une croissance est normalement attendue, des valeurs de marché stables pour un trimestre équivalraient à une baisse immédiate des valeurs de marché.

**Sensibilités immédiates aux taux d'intérêt et aux écarts de crédit** – Une analyse de la sensibilité de la Société à une variation immédiate des taux d'intérêt sans risque, des écarts de crédit relatifs aux obligations de sociétés et aux obligations gouvernementales provinciales est présentée ci-dessous. Chaque sensibilité suppose que toutes les autres hypothèses demeurent inchangées. Considérant que la Société gère ces risques en examinant conjointement les instruments financiers et les contrats d'assurance, elle analyse et divulgue ses sensibilités sur une base nette.

### Impact immédiat d'un changement parallèle et immédiat des taux d'intérêt

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Au 31 mars 2023		Au 31 décembre 2022 <sup>13</sup>	
	Baisse de 50 points de base	Hausse de 50 points de base	Baisse de 50 points de base	Hausse de 50 points de base
Résultat net <sup>14</sup>	50	(50)	25	(50)
Capitaux propres <sup>14,15</sup>	50	(75)	25	(50)
Marge sur services contractuels <sup>14</sup>	(25)	25	(25)	25

<sup>13</sup> Les sensibilités au 31 décembre 2022 ne sont pas entièrement représentatives du profil de risque de 2023, considérant que la transition du portefeuille de placements de la Société aux fins de la gestion des actifs et des passifs en vertu de IFRS 17 et de IFRS 9 n'a été entièrement achevée qu'en 2023.

<sup>14</sup> Ces sensibilités sont arrondies aux 25 millions de dollars les plus près.

<sup>15</sup> L'impact sur les capitaux propres comprend l'impact relatif au résultat net ainsi que celui relatif à la réévaluation des avantages postérieurs à l'emploi.

**Impact immédiat d'un changement parallèle et immédiat des écarts de crédit des obligations de sociétés**

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Au 31 mars 2023		Au 31 décembre 2022 <sup>16</sup>	
	Baisse de 50 points de base	Hausse de 50 points de base	Baisse de 50 points de base	Hausse de 50 points de base
Résultat net <sup>17</sup>	—	—	—	—
Capitaux propres <sup>17,18</sup>	—	(25)	—	(25)
Marge sur services contractuels <sup>17</sup>	—	—	—	—

**Impact immédiat d'un changement parallèle et immédiat des écarts de crédit des obligations des gouvernements provinciaux**

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Au 31 mars 2023		Au 31 décembre 2022 <sup>16</sup>	
	Baisse de 50 points de base	Hausse de 50 points de base	Baisse de 50 points de base	Hausse de 50 points de base
Résultat net <sup>17</sup>	(25)	—	(25)	—
Capitaux propres <sup>17,18</sup>	(25)	—	(25)	—
Marge sur services contractuels <sup>17</sup>	(100)	75	(100)	75

**Sensibilités immédiates relatives au taux d'actualisation ultime** – Une analyse de la sensibilité de la Société à un changement immédiat de l'hypothèse du taux d'actualisation ultime pour établir le passif (actif) net relatif aux contrats d'assurance est présentée ci-dessous. Chaque sensibilité suppose que toutes les autres hypothèses demeurent inchangées.

**Impact immédiat d'un changement immédiat de l'hypothèse relative taux d'actualisation ultime pour établir le passif (actif) net relatif aux contrats d'assurance**

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Au 31 mars 2023		Au 31 décembre 2022	
	Baisse de 10 points de base	Hausse de 10 points de base	Baisse de 10 points de base	Hausse de 10 points de base
Résultat net <sup>19</sup>	(60)	50	(50)	60
Capitaux propres <sup>19</sup>	(60)	50	(50)	60
Marge sur services contractuels <sup>19</sup>	—	—	—	—

**Sensibilités immédiates relatives aux actions de sociétés publiques** – Une analyse de la sensibilité de la Société à une variation immédiate des actions de sociétés publiques est présentée ci-dessous et suppose que toutes les autres hypothèses demeurent inchangées. Considérant que la Société gère ce risque en examinant conjointement les instruments financiers et les contrats d'assurance, elle analyse et divulgue ses sensibilités sur une base nette.

**Impact immédiat d'une variation de valeur immédiate des actions de sociétés publiques<sup>20</sup>**

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Au 31 mars 2023			
	Baisse de 25 %	Baisse de 10 %	Hausse de 10 %	Hausse de 25 %
Résultat net <sup>17</sup>	(150)	(75)	100	200
Capitaux propres <sup>17,18</sup>	(150)	(75)	100	200
Marge sur services contractuels <sup>17</sup>	(475)	(200)	200	400

<sup>16</sup> Les sensibilités au 31 décembre 2022 ne sont pas entièrement représentatives du profil de risque de 2023, considérant que la transition du portefeuille de placements de la Société aux fins de la gestion des actifs et des passifs en vertu de IFRS 17 et de IFRS 9 n'a été entièrement achevée qu'en 2023.

<sup>17</sup> Ces sensibilités sont arrondies aux 25 millions de dollars les plus près.

<sup>18</sup> L'impact sur les capitaux propres comprend l'impact relatif au résultat net ainsi que celui relatif à la réévaluation des avantages postérieurs à l'emploi.

<sup>19</sup> Ces sensibilités sont arrondies aux 10 millions de dollars les plus près.

<sup>20</sup> Les actions privilégiées sont exclues du périmètre de ces analyses de sensibilité.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Au 31 décembre 2022			
	Baisse de 25 %	Baisse de 10 %	Hausse de 10 %	Hausse de 25 %
Résultat net <sup>21</sup>	(75)	(25)	25	75
Capitaux propres <sup>21,22</sup>	(75)	(25)	25	75
Marge sur services contractuels <sup>21</sup>	(425)	(175)	200	500

Afin de mesurer sa sensibilité aux actions de sociétés publiques, la Société a examiné l'impact d'une variation de marché de 10 % à la fin de la période, estimant que ce type de variation était raisonnable dans l'environnement de marché actuel. Une variation de marché de 25 % est également divulguée afin de fournir un plus large éventail d'impacts potentiels en raison de changements importants dans les niveaux du marché des actions de sociétés publiques.

**Sensibilités immédiates relatives aux actifs privés à revenu non fixe** – Une analyse de la sensibilité de la Société à un changement immédiat de la valeur des actifs privés à revenu non fixe est présentée ci-dessous et suppose que toutes les autres hypothèses demeurent inchangées. Ces impacts ne concernent que les instruments financiers, car les contrats d'assurance sont insensibles à ces valeurs de marché. Les actifs privés à revenu non fixe comprennent les actions de sociétés privées, les biens immobiliers et les infrastructures.

#### Impact immédiat d'un changement immédiat de la valeur marchande des actifs privés à revenu non fixe (actions de sociétés privées, biens immobiliers et infrastructures)

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Au 31 mars 2023		Au 31 décembre 2022	
	Baisse de 10 %	Hausse de 10 %	Baisse de 10 %	Hausse de 10 %
Résultat net <sup>21</sup>	(300)	300	(300)	300
Capitaux propres <sup>21,22</sup>	(300)	300	(300)	300
Marge sur services contractuels <sup>21</sup>	—	—	—	—

## MISE EN GARDE ET RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

### Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Pendant la période intermédiaire terminée le 31 mars 2023, la Société n'a apporté aucun changement à son contrôle interne à l'égard de l'information financière ayant eu une incidence importante, ou raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante, sur ses activités de contrôle interne à l'égard de l'information financière.

### Renseignements financiers non conformes aux IFRS et autres mesures financières

iA Société financière et iA Assurance (ci-après « la Société » dans cette section pour référer à chacune de façon individuelle) publient leurs résultats et leurs états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »). Toutefois, elles publient également certaines mesures ou certains ratios financiers qui ne sont pas conformes aux IFRS (« non conformes aux IFRS »). Une mesure est considérée comme non conforme aux IFRS aux fins de la législation canadienne sur les valeurs mobilières lorsqu'elle est présentée autrement que selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) utilisés pour les états financiers audités de la Société. Cette dernière emploie des mesures non conformes aux IFRS lorsqu'elle évalue ses résultats et mesure sa performance. La Société est d'avis que les mesures non conformes aux IFRS fournissent des renseignements additionnels pour mieux comprendre ses résultats financiers et effectuer une meilleure analyse de son potentiel de croissance et de bénéfice, et qu'elles facilitent la comparaison des résultats trimestriels et annuels de ses activités courantes. Comme les mesures non conformes aux IFRS n'ont pas de définitions ou de significations normalisées, il est possible qu'elles diffèrent des mesures financières non conformes aux IFRS utilisées par d'autres sociétés et elles ne doivent pas être considérées comme une alternative aux mesures de performance financière déterminées conformément aux IFRS. La Société incite fortement les investisseurs à consulter l'intégralité de ses états financiers et de ses autres rapports déposés auprès d'organismes publics, et à ne pas se fier à une mesure financière unique, quelle qu'elle soit. Les mesures financières non conformes aux IFRS sont souvent accompagnées des mesures financières conformes aux IFRS et comparées avec ces dernières afin d'en établir la concordance. Pour certaines mesures financières non conformes aux IFRS, il n'existe toutefois aucune mesure directement comparable selon les IFRS.

<sup>21</sup> Ces sensibilités sont arrondies aux 25 millions de dollars les plus près.

<sup>22</sup> L'impact sur les capitaux propres comprend l'impact relatif au résultat net ainsi que celui relatif à la réévaluation des avantages postérieurs à l'emploi.

Le **Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières** des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (le « Règlement 52-112 ») établit les exigences de communication applicables, respectivement, à chacune des catégories suivantes de mesures non conformes aux IFRS utilisées par iA Groupe financier :

- *Mesures financières non conformes aux IFRS*, qui représentent la performance financière, la situation financière ou les flux de trésorerie historiques ou attendus et, en ce qui concerne leur composition, excluent un montant qui entre dans la composition de la mesure financière la plus directement comparable présentée dans les états financiers de base de la Société ou comprennent un montant qui en est exclu;
- *Ratios non conformes aux IFRS*, exprimés sous forme de ratio, de fraction, de pourcentage ou de représentation similaire, dont au moins l'une des composantes est une mesure financière non conforme aux IFRS, et qui ne sont pas présentés dans les états financiers de la Société;
- *Mesures financières supplémentaires*, communiquées périodiquement en vue de représenter la performance financière, la situation financière ou les flux de trésorerie historiques ou attendus et qui ne sont pas présentés dans les états financiers de la Société;
- *Mesures de gestion du capital*, qui sont des mesures financières visant à permettre à une personne physique d'évaluer les objectifs, les procédures et les processus que la Société a adoptés pour gérer son capital;
- *Mesures sectorielles*, qui combinent les mesures financières pour au moins deux secteurs à présenter de la Société, et qui ne sont pas présentées dans les états financiers de celle-ci.

Les mesures financières non conformes aux IFRS, les ratios non conformes aux IFRS et les mesures financières supplémentaires utilisées par la Société sont décrits ci-après. Des renseignements supplémentaires sont fournis, de même qu'une description de la concordance avec la mesure IFRS la plus proche, le cas échéant.

**Les mesures non conformes aux IFRS publiées par iA Groupe financier sont :**

- Rendement des capitaux propres aux actionnaires ordinaires (*ROE*) :
  - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
  - *Définition* : Un ratio, exprimé sous forme de pourcentage, obtenu en divisant le revenu net consolidé disponible aux actionnaires ordinaires par la moyenne des capitaux propres attribuables à ces actionnaires pour la période;
  - *Raison d'être* : Fournit une mesure générale de l'efficacité de la Société dans l'utilisation des capitaux propres.
- Prêts dépréciés en pourcentage des prêts bruts :
  - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Ratios non conformes aux IFRS;
  - *Définition* : Montants des prêts dépréciés nets de la provision pour pertes de crédit, en pourcentage des prêts bruts;
  - *Raison d'être* : Une indication de la qualité du portefeuille de prêts;
  - *Rapprochement* : Il n'existe pas de mesure financière conforme aux IFRS directement comparable dans les états financiers de la Société en lien avec la mesure.
- Provision pour pertes de crédit en pourcentage du montant des prêts bruts :
  - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Ratios non conformes aux IFRS;
  - *Définition* : Ratio de la provision pour pertes de crédit, exprimé en pourcentage du montant des prêts bruts;
  - *Raison d'être* : Fournit une mesure de l'expérience de crédit attendue sur le portefeuille de prêts;
  - *Rapprochement* : Il n'existe pas de mesure financière conforme aux IFRS directement comparable dans les états financiers de la Société en lien avec la mesure.
- Ratio de distribution du dividende :
  - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
  - *Définition* : Le pourcentage du revenu net attribué aux actionnaires ordinaires – sur la base du bénéfice divulgué – qui leur est distribué sous la forme de dividendes durant la période;
  - *Raison d'être* : Indique le pourcentage des revenus divulgués de la Société que les actionnaires ont reçu sous la forme de dividendes;
  - *Rapprochement* : Le ratio de distribution du dividende est le ratio du dividende versé par action ordinaire au cours de la période (une mesure conforme aux IFRS) divisé par le bénéfice divulgué par action ordinaire au cours de cette même période.

- Ratio de distribution du dividende, activités de base :
  - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Ratios non conformes aux IFRS;
  - *Définition* : Le pourcentage du revenu net attribué aux actionnaires ordinaires – sur la base du bénéfice tiré des activités de base – qui leur est distribué sous la forme de dividendes durant la période;
  - *Raison d'être* : Indique le pourcentage des revenus tirés des activités de base de la Société que les actionnaires ont reçu sous la forme de dividendes;
  - *Rapprochement* : Le ratio de distribution du dividende, activités de base est le ratio du dividende versé par action ordinaire au cours de la période (une mesure conforme aux IFRS) divisé par le bénéfice tiré des activités de base par action ordinaire au cours de cette même période.
- Génération organique de capital :
  - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
  - *Définition* : Capital excédentaire généré dans le cours normal des activités, une fois exclue l'incidence de l'environnement macroéconomique, le capital excédentaire correspondant au capital dépassant le ratio cible, calculé conformément à la *Ligne directrice sur les exigences de suffisance du capital – Assurance de personnes* (ESCAP);
  - *Raison d'être* : Fournit une mesure de la capacité de la Société à générer du capital excédentaire dans le cours normal de ses activités.
- Capacité de déploiement de capital :
  - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
  - *Définition* : Capital que la Société peut déployer pour une transaction, compte tenu de toutes les limites et contraintes de la ligne directrice réglementaire sur le capital et des cibles de la Société, les paramètres de la transaction étant présumés représenter le pire scénario;
  - *Raison d'être* : Fournit une mesure de la capacité de la Société à déployer du capital pour des transactions.
- Ratio de distribution total (12 derniers mois) :
  - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
  - *Définition* : La somme des dividendes versés par action ordinaire et des actions ordinaires rachetées (rachats) au cours des douze derniers mois, divisée par le revenu net disponible aux actionnaires ordinaires au cours des douze derniers mois;
  - *Raison d'être* : Indique le pourcentage des revenus divulgués de la Société qu'ont reçu les actionnaires sous la forme de dividendes, sur une période de douze mois.
- Mesures de la sensibilité :
  - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
  - *Définition* : L'effet des variations macroéconomiques, comme les variations des taux d'intérêt et des marchés boursiers, sur d'autres mesures employées par la Société, comme le résultat net ou le ratio de solvabilité;
  - *Raison d'être* : Utilisées pour évaluer l'exposition au risque de variations macroéconomiques de la Société.
- Mesure de levier financier – Débentures/capital :
  - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
  - *Définition* : Calculée en divisant les débentures totales par la somme des débentures totales et des capitaux propres des actionnaires;
  - *Raison d'être* : Fournit une mesure du levier financier de la Société.
- Mesure de levier financier – Débentures + actions privilégiées émises par une filiale/capital :
  - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
  - *Définition* : Calculée en divisant les débentures totales et les actions privilégiées émises par une filiale par la somme des débentures totales et des capitaux propres des actionnaires;
  - *Raison d'être* : Fournit une mesure du levier financier de la Société.
- Mesure de levier financier – Ratio de couverture :
  - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Ratios non conformes aux IFRS;
  - *Définition* : Calculée en divisant le bénéfice des douze derniers mois (avant intérêts et impôts) par la somme des intérêts, des actions privilégiées émises par une filiale et des dividendes sur actions privilégiées ainsi que des primes versées au rachat d'actions privilégiées émises par une filiale (le cas échéant);
  - *Raison d'être* : Fournit une mesure de la capacité de la Société à répondre aux besoins de liquidités associés à ses obligations lorsque ces dernières arrivent à échéance;
  - *Rapprochement* : Il n'existe pas de mesure financière conforme aux IFRS directement comparable dans les états financiers de la Société en lien avec la mesure.



- Capitalisation :
  - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
  - *Définition* : La somme des capitaux propres, des débetures ainsi que des comptes des contrats avec participation de la société;
  - *Raison d'être* : Fournit un indicateur supplémentaire pour évaluer la performance financière de la Société;
  - *Rapprochement* : Cette mesure est la somme de plusieurs mesures conformes aux IFRS.
  
- Ratio de solvabilité :
  - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Conformément à la *Ligne directrice sur les exigences de suffisance du capital – Assurance de personnes (ESCAP)* révisée en janvier 2023 par l'Autorité des marchés financiers (« AMF »), cette mesure financière est exemptée de certaines exigences du *Règlement 52-112*;
  - *Définition* : Calculé en divisant la somme des capitaux disponibles, l'attribution de l'avoir et les dépôts admissibles par le coussin de solvabilité global;
  - *Raison d'être* : Fournit une mesure de la solvabilité de la Société et permet aux autorités réglementaires de déterminer si une compagnie d'assurance dispose de capitaux suffisants par rapport au minimum établi par l'organisme de réglementation de la Société.
  
- Actif sous administration (ASA) :
  - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
  - *Définition* : L'ASA représente tous les actifs par rapport auxquels la Société n'agit qu'à titre d'intermédiaire entre un client et un gestionnaire de fonds externe;
  - *Raison d'être* : Utilisé pour évaluer la capacité de la Société à générer des honoraires, en particulier en ce qui touche les fonds de placement et les fonds sous administration;
  - *Rapprochement* : Il n'existe pas de mesure financière conforme aux IFRS directement comparable dans les états financiers de la Société en lien avec la mesure.
  
- Actif sous gestion (ASG) :
  - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières non conformes aux IFRS constituant de l'information historique;
  - *Définition* : Tous les actifs par rapport auxquels la Société établit un contrat avec un client et prend des décisions d'investissement pour les sommes déposées dans le cadre de ce contrat;
  - *Raison d'être* : Utilisé pour évaluer la capacité de la Société à générer des honoraires, en particulier en ce qui touche les fonds de placement et les fonds sous gestion;
  - *Rapprochement* : L'« actif total du fonds général » et l'« actif net des fonds distincts » présentés dans les états financiers de la Société sont des mesures conformes au IFRS et des composantes du calcul de l'ASG. Un rapprochement est effectué dans le présent document.
  
- Dépôts des fonds communs de la Gestion de patrimoine individuel, dépôts de l'Épargne et retraite collectives, équivalents de primes des Services aux concessionnaires des Affaires américaines et régimes d'avantages sociaux non assurés (RASNA), contrats d'investissement et équivalents de primes et dépôts des Régimes d'employés de l'Assurance collective :
  - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
  - *Définitions* :
    - On désigne par dépôts les montants reçus de clients aux termes d'un contrat d'investissement. Les dépôts ne figurent pas dans les états des résultats de la Société;
    - Les équivalents de primes sont des montants liés à des contrats de services ou services dans le cadre desquels la Société est essentiellement administratrice, mais pourrait devenir assureuse si un événement précis venait à se produire. Ces montants ne sont pas inclus dans les « primes nettes »;
  - *Raison d'être* : Les équivalents de primes et les dépôts sont l'une des nombreuses mesures utilisées pour évaluer la capacité de la Société à générer un revenu à partir des nouvelles affaires souscrites et des contrats en vigueur.

- Primes minimales et excédentaires liées aux ventes de l'Assurance individuelle, ventes brutes et nettes de fonds communs de placement de la Gestion de patrimoine individuel, ventes des Régimes d'employés de l'Assurance collective, ventes de l'Assurance individuelle des Affaires américaines, ventes des Marchés spéciaux de l'Assurance collective, ventes d'assurance biens et risques divers des Services aux concessionnaires, ventes de contrats d'accumulation et de rentes assurées de l'Épargne et retraite collectives, ventes des Services aux concessionnaires des Affaires américaines, ventes de iA Auto et habitation et ventes d'assurance crédit des Services aux concessionnaires :
  - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
  - *Définition* :
    - a. Les primes minimales et excédentaires liées aux ventes de l'Assurance individuelle sont définies comme les primes annualisées de première année. Les ventes totales (ou ventes brutes) de produits du fonds général ou de fonds distincts de la Gestion de patrimoine individuel correspondent aux primes nettes. Les ventes de fonds communs de placement sont définies comme les dépôts et comprennent les ventes sur le marché primaire de fonds négociés en bourse. Les ventes nettes de fonds distincts et de fonds communs de placement de la Gestion de patrimoine individuel correspondent aux entrées nettes (ventes brutes de fonds communs de placement, moins retraits et transferts). Les ventes des Régimes d'employés de l'Assurance collective sont définies comme les primes annualisées de première année, comprenant les équivalents de primes (régimes d'avantages sociaux non assurés).
    - b. Les ventes de l'Assurance individuelle des Affaires américaines sont définies comme les primes annualisées de première année.
    - c. Les ventes des Marchés spéciaux de l'Assurance collective sont définies comme les primes avant réassurance.
    - d. Les ventes d'assurance biens et risques divers des Services aux concessionnaires sont définies comme les primes directes souscrites (avant réassurance et annulations).
    - e. Les ventes de contrats d'accumulation et de rentes assurées de l'Épargne et retraite collectives comprennent les primes brutes (avant réassurance) et les équivalents de primes, ou dépôts.
    - f. Les ventes des Services aux concessionnaires des Affaires américaines sont définies comme les primes directes souscrites (avant réassurance) et les équivalents de prime.
    - g. Les ventes de iA Auto et habitation sont définies comme les primes directes souscrites.
    - h. Les ventes d'assurance crédit des Services aux concessionnaires sont définies comme les primes avant assurance et annulations.
  - *Raison d'être* : Utilisées pour évaluer la capacité de la Société à générer de nouvelles ventes, en plus de constituer un outil supplémentaire pour aider les investisseurs à mieux évaluer le potentiel de croissance de la Société;
  - *Rapprochement* : Il n'existe pas de mesure financière conforme aux IFRS directement comparable dans les états financiers de la Société en lien avec la mesure.
  
- Primes nettes :
  - *Catégorie aux termes du Règlement 52-112* : Mesures financières supplémentaires;
  - *Définition* :
    - a. Les primes nettes de l'Assurance individuelle, les primes nettes des Régimes d'employés de l'Assurance collective et les primes nettes de l'Assurance individuelle des Affaires américaines sont définies comme les primes diminuées des primes cédées en réassurance et comprennent à la fois les entrées de fonds provenant des nouvelles affaires souscrites durant la période et celles des contrats en vigueur.
    - b. Les primes nettes d'assurance biens et risques divers des Services aux concessionnaires, les primes nettes des Services aux concessionnaires des Affaires américaines et les primes nettes de iA Auto et habitation sont définies comme les primes directes souscrites, moins les montants cédés en réassurance.
    - c. Les primes nettes des Marchés spéciaux de l'Assurance collective et les primes nettes d'assurance crédit des Services aux concessionnaires correspondent aux primes brutes, diminuées des montants cédés en réassurance.
    - d. Les primes nettes de l'Épargne et retraite collectives correspondent aux primes nettes après réassurance, dont sont exclus les équivalents de primes.
  - *Raison d'être* : Les primes sont l'une des nombreuses mesures utilisées pour évaluer la capacité de la Société à générer un revenu à partir des nouvelles affaires souscrites et des contrats en vigueur.
  - *Rapprochement* : Il n'existe pas de mesure financière conforme aux IFRS directement comparable dans les états financiers de la Société en lien avec la mesure.

### Énoncés prospectifs

Ce rapport de gestion peut contenir des énoncés qui font référence aux stratégies de iA Groupe financier ou des énoncés de nature prévisionnelle, qui dépendent d'événements ou de conditions futurs ou y font référence, ou qui comprennent des mots tels que « pourrait » et « devrait », ou des verbes comme « supposer », « s'attendre à », « prévoir », « entendre », « planifier », « croire », « estimer » et « continuer » ou leur forme future (ou leur forme négative), ou encore des mots tels que « objectif », « but », « indications » et « prévisions » ou des termes ou des expressions semblables. De tels énoncés constituent des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs comprennent, notamment, dans ce document, les renseignements concernant les résultats d'exploitation futurs possibles ou présumés. Ils ne constituent pas des faits historiques, mais représentent uniquement les attentes, les estimations et les projections à l'égard d'événements futurs et ils pourraient changer.

Bien que iA Groupe financier estime que les attentes reflétées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, ces énoncés comportent des risques et des incertitudes et les lecteurs ne devraient pas s'y fier indûment. De plus, les énoncés prospectifs étant fondés sur des hypothèses ou des facteurs importants, les résultats réels peuvent différer sensiblement des résultats qui y sont exprimés explicitement ou implicitement.

- Les facteurs et les risques importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats prévus sont notamment les risques d'assurance, de marché, de crédit et de liquidité, ainsi que les risques stratégique, opérationnel et de non-conformité réglementaire, tels que : la conjoncture commerciale et économique; le niveau d'inflation; la concurrence et le regroupement des sociétés; les changements apportés aux lois et aux règlements, y compris aux lois fiscales et les changements apportés aux lignes directrices en matière de capital et de liquidités; des mesures prises par les autorités réglementaires qui pourraient avoir une incidence sur les affaires ou les activités de iA Groupe financier ou ses partenaires d'affaires; les risques associés à l'environnement politique et social régional ou mondial, les risques liés aux changements climatiques, notamment la transition vers une économie en faibles émissions de carbone et la capacité de iA Groupe financier à satisfaire aux attentes des parties prenantes face aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance; le risque lié aux données et le cyberrisque, les risques liés aux ressources humaines, les risques liés à la stratégie de couverture; les liquidités de iA Groupe financier, notamment la disponibilité de financement pour respecter les engagements financiers en place aux dates d'échéance prévues lorsqu'il le faut; l'exactitude de l'information reçue de cocontractants et la capacité des cocontractants à respecter leurs engagements; l'occurrence de catastrophes naturelles ou imputables à l'homme, de conflits internationaux, de pandémies (comme la pandémie de la COVID-19) et d'actes terroristes.
- Les hypothèses et facteurs importants utilisés dans la préparation des perspectives financières comprennent, sans s'y limiter : l'exactitude des conventions comptables et des hypothèses actuarielles et économiques les plus probables utilisées par iA Groupe financier, soit le taux de mortalité, le taux de morbidité, la longévité et le comportement des titulaires de polices; différents rythmes de croissance des affaires selon les unités d'exploitation; des changements dans l'environnement, les risques et les conditions économiques, de concurrence, d'assurance, juridique ou réglementaire ou des mesures prises par les autorités réglementaires qui pourraient avoir une incidence sur les affaires ou les activités de iA Groupe financier ou ses partenaires d'affaires; et les récents rendements et résultats de la société, comme il en est question ailleurs dans le présent document.

Impacts potentiels de conflits géopolitiques – Depuis février 2022, l'invasion militaire de l'Ukraine par la Russie et les sanctions et les retombées économiques qui en découlent ont eu plusieurs impacts sur les marchés financiers mondiaux, exacerbant la volatilité déjà présente depuis le début de l'année 2022. Les perspectives des marchés financiers à court et moyen termes restent très incertaines et fragiles en raison notamment des tensions géopolitiques persistantes. La Société continue de surveiller les impacts potentiels du conflit. Ces impacts pourraient avoir un effet négatif sur les perspectives financières, les résultats et les activités de la Société.

Des renseignements supplémentaires sur les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des prévisions et sur les hypothèses ou les facteurs importants sur lesquels sont fondés les énoncés prospectifs sont présentés à la section « Gestion des risques » du *Rapport de gestion* de l'année 2022 et à la note « Gestion des risques associés aux instruments financiers » afférente aux *États financiers consolidés audités* de l'exercice terminé le 31 décembre 2022, de même que dans la section « Gestion des risques – Mise à jour » de ce rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 mars 2023, et dans les autres documents que iA Groupe financier a déposés auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, qui peuvent être consultés à l'adresse [sedar.com](http://sedar.com).

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document reflètent les attentes de iA Groupe financier en date de sa publication. iA Groupe financier ne s'engage aucunement à mettre à jour ces énoncés prospectifs ou à en publier une révision afin de tenir compte d'événements ou de circonstances postérieurs à la date du présent document ou afin de tenir compte de la survenance d'événements imprévus, sauf lorsque la loi l'exige.

**Documents relatifs aux résultats financiers**

Tous les documents relatifs aux résultats financiers de la Société sont disponibles sur le site Internet de iA Groupe financier, à l'adresse [ia.ca](http://ia.ca), sous l'onglet *À propos*, à la section *Relations avec les investisseurs/Rapports financiers*. On peut également obtenir davantage de renseignements sur la Société sur le site SEDAR, à l'adresse [sedar.com](http://sedar.com), de même que dans la *Notice annuelle* de la Société, que l'on peut trouver sur le site Internet de iA Groupe financier ou sur le site SEDAR.

**Conférence téléphonique**

La direction tiendra une conférence téléphonique pour présenter les résultats du premier trimestre de iA Groupe financier le mercredi 10 mai 2023, à 11 h 30 (HE). Pour écouter la conférence téléphonique, il suffira de composer le 416 981-9030 ou le 1 800 908-8370 (sans frais en Amérique du Nord). La conférence téléphonique sera également disponible en différé, pendant une semaine, à compter de 14 h le mercredi 10 mai 2023. Pour écouter la conférence téléphonique en différé, il suffira de composer le 1 800 558-5253 (sans frais) et d'entrer le code d'accès 22026433. Une webdiffusion de la conférence téléphonique (en mode audio seulement) sera également disponible à partir du site Internet de iA Groupe financier, à l'adresse [ia.ca](http://ia.ca).

**Assemblée annuelle**

iA Assurance tiendra son assemblée annuelle le mercredi 10 mai 2023, à 14 h (HE), de façon virtuelle à l'adresse <https://www.icastpro.ca/fia230510>. Une webdiffusion de l'assemblée ainsi qu'une copie de la présentation de la direction seront disponibles sur le site Internet de la société, à l'adresse [ia.ca](http://ia.ca), sous l'onglet *À propos*, à la section *Relations avec les investisseurs/Conférences et présentations*.

**À propos de iA Groupe financier**

iA Groupe financier est un groupement de sociétés d'assurance et de gestion de patrimoine des plus importants au Canada. Il mène aussi des activités aux États-Unis. Fondé en 1892, il figure au nombre des grandes sociétés publiques au Canada. Ses titres sont inscrits à la Bourse de Toronto, sous les symboles IAG (actions ordinaires) et IAF (actions privilégiées).

iA Groupe financier est une marque de commerce et un autre nom sous lequel iA Société financière inc. et l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. exercent leurs activités.

## ÉTATS DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

(non audités, en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Périodes de trois mois terminées les 31 mars	
	2023	2022 <sup>1</sup>
<b>Résultat des activités d'assurance</b>		
Produits d'assurance	1 283 \$	1 168 \$
Dépenses d'assurance	(1 057)	(915)
Dépenses nettes provenant des contrats de réassurance	(22)	(69)
	204	184
<b>Résultat d'investissement net</b>		
<b>Produits de placement nets</b>		
Intérêts et autres produits tirés des placements	425	415
Variation de la juste valeur des placements	1 054	(5 082)
	1 479	(4 667)
Produits (charges) financiers d'assurance	(1 239)	4 617
Produits (charges) financiers de réassurance	43	(18)
(Augmentation) diminution du passif relatif aux contrats d'investissement et intérêts sur dépôts	(29)	2
	254	(66)
Autres produits	329	345
Autres charges d'exploitation	(421)	(422)
Autres charges financières	(9)	(4)
	(101)	(81)
Produits (charges) de placement relatifs à l'actif net des fonds distincts	1 675	(1 762)
Produits (charges) financiers provenant des passifs relatifs aux fonds distincts	(1 675)	1 762
	—	—
<b>Résultat avant impôts</b>	357	37
(Charge) recouvrement d'impôts	(81)	4
<b>Résultat net</b>	276	41
Dividendes sur actions privilégiées	(3)	(6)
<b>Résultat net attribué à l'actionnaire ordinaire</b>	273 \$	35 \$
<b>Résultat de base par action ordinaire (en dollars)</b>	2,40 \$	0,32 \$

<sup>1</sup>L'état des résultats consolidés et le Résultat par action ordinaire pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2022 reflètent l'adoption des normes IFRS 17 et IFRS 9 au 1er janvier 2022 et, par conséquent, les montants sont différents de ceux publiés précédemment. Pour de l'information relativement à l'adoption de IFRS 17 et de IFRS 9, se référer aux notes 3 et 4 de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés.

## ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉS

	Au 31 mars 2023	au 31 décembre 2022 <sup>1</sup>	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2022 2022 <sup>1</sup>
(non audités, en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)			
<b>Actif</b>			
<b>Placements</b>			
Trésorerie et placements à court terme	1 618 \$	1 221 \$	1 467 \$
Obligations	27 371	26 074	32 518
Actions	3 751	3 908	3 742
Prêts	3 724	3 679	3 840
Instruments financiers dérivés	985	988	917
Autres placements	518	509	477
Immeubles de placement	1 772	1 804	1 870
	<b>39 739</b>	<b>38 183</b>	<b>44 831</b>
Autres éléments d'actif	3 238	2 756	2 633
Actif relatif aux contrats d'assurance	210	215	123
Actif relatif aux contrats de réassurance	1 853	1 800	1 687
Immobilisations corporelles	313	321	353
Actif d'impôts différés	65	58	90
Immobilisations incorporelles	794	793	778
Goodwill	553	553	550
Actif total du fonds général	46 765	44 679	51 045
Actif net des fonds distincts	39 343	37 334	39 577
<b>Actif total</b>	<b>86 108 \$</b>	<b>82 013 \$</b>	<b>90 622 \$</b>
<b>Passif</b>			
Passif relatif aux contrats d'assurance	30 289	29 114	36 631
Passif relatif aux contrats de réassurance	211	233	129
Passif relatif aux contrats d'investissement et dépôts	4 869	4 350	4 150
Instruments financiers dérivés	1 247	1 465	494
Autres éléments de passif	3 439	2 935	2 693
Passif d'impôts différés	226	228	401
Débitures	404	404	653
Passif total du fonds général	40 685	38 729	45 151
Passif relatif aux contrats d'assurance des fonds distincts	28 265	26 901	28 692
Passif relatif aux contrats d'investissement des fonds distincts	11 078	10 433	10 885
<b>Passif total</b>	<b>80 028 \$</b>	<b>76 063 \$</b>	<b>84 728 \$</b>
<b>Capitaux propres</b>			
Capital social	1 880	2 030	2 180
Résultats non distribués et cumul des autres éléments du résultat global	4 200	3 920	3 714
	<b>6 080</b>	<b>5 950</b>	<b>5 894</b>
<b>Passif et capitaux propres totaux</b>	<b>86 108 \$</b>	<b>82 013 \$</b>	<b>90 622 \$</b>

<sup>1</sup> Les états de la situation financière consolidés au 31 décembre 2022 et au 1er janvier 2022 reflètent l'adoption des normes IFRS 17 et IFRS 9 au 1er janvier 2022 et, par conséquent, les montants sont différents de ceux publiés précédemment. Pour de l'information relativement à l'adoption de IFRS 17 et de IFRS 9, se référer aux notes 3 et 4 de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés.

## INFORMATION SECTORIELLE

Jusqu'au 31 décembre 2022, les secteurs d'activité présentés par la société étaient l'Assurance individuelle, la Gestion de patrimoine individuel, l'Assurance collective, l'Épargne et retraite collectives, les Affaires américaines et autres. Au 1er janvier 2023, la société a révisé son information sectorielle afin de refléter l'évolution dans sa structure organisationnelle pour la prise de décisions. Les données comparatives ont été ajustées pour refléter ces changements ainsi que les effets de l'adoption de IFRS 17 et de IFRS 9 au 1er janvier 2022. Les unités d'exploitation sont regroupées en secteurs d'activité à présenter en fonction de leurs caractéristiques économiques similaires.

Les produits et services de la société sont offerts aux particuliers, aux entreprises et aux groupes. La société exerce ses activités principalement au Canada et aux États-Unis. Les secteurs d'activité que la société présente sont décrits ci-dessous, conformément à leurs principaux produits et services ou à d'autres caractéristiques similaires :

*Assurance, Canada* – Produits d'assurance vie, d'assurance maladie, d'assurance auto et habitation, d'assurance crédit, d'assurance et de garanties de remplacement, de garanties prolongées et d'autres produits auxiliaires pour les services aux concessionnaires et produits d'assurance spécialisés pour les marchés spéciaux.

*Gestion de patrimoine* – Produits et services en matière de régimes d'épargne, de régimes de retraite et de fonds distincts, en plus de services de courtage en valeurs mobilières (incluant les services transfrontaliers), à titre de fiduciaire et dans le domaine des fonds communs de placement.

*Affaires américaines* – Produits d'assurance divers vendus aux États-Unis tels que des produits d'assurance vie et de garanties prolongées relatifs aux services aux concessionnaires.

*Placements* – Activités de placement et de financement de la société, à l'exception des activités de placement des filiales de distribution en gestion de patrimoine.

*Exploitation générale* – Charges attribuables aux fonctions du siège social et autres montants non affectés aux autres secteurs d'activité.

*Ajustements de consolidation* – Transactions intersectorielles ainsi que certains ajustements liés à la consolidation.

La société utilise des hypothèses, des jugements et une méthode d'allocation pour attribuer les charges d'exploitation qui ne sont pas directement attribuables à un secteur d'activité.

Dans le cadre de la gestion globale des portefeuilles, la majorité des placements de la société sont affectés au secteur des Placements. Lors de l'évaluation de la performance sectorielle, la direction alloue les *Produits (charges) financiers d'assurance*, les *Produits (charges) financiers de réassurance* et l'*(Augmentation) diminution du passif relatif aux contrats d'investissement et intérêts sur dépôts* à ce secteur d'activité.

Les transactions intersecteurs consistent principalement en des activités dans le cours normal de ces secteurs d'activité et sont soumises aux conditions normales de marché.

Les soldes d'actif et de passif relatif aux contrats d'assurance et aux contrats de réassurance sont présentés par secteurs à la note 11 « Contrats d'assurance et contrats de réassurance » sous la section A) a) « Valeur comptable des portefeuilles de contrats d'assurance et de contrats de réassurance » des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

## Résultats sectoriels

Période de trois mois terminée le 31 mars 2023

(en millions de dollars canadiens)	Assurance, Canada	Gestion de patrimoine	Affaires américaines	Placements	Exploitation générale	Ajustements de consolidation	Total
<b>Résultat des activités d'assurance</b>							
Produits d'assurance	843 \$	219 \$	221 \$	— \$	— \$	— \$	1 283 \$
Dépenses d'assurance et dépenses nettes provenant des contrats de réassurance	(735)	(157)	(187)	—	—	—	(1 079)
	108	62	34	—	—	—	204
<b>Résultat d'investissement net</b>							
Produits de placement nets	—	27	—	1 452	—	—	1 479
Produits (charges) financiers d'assurance et de réassurance et variation du passif relatif aux contrats d'investissement et intérêts sur dépôts	—	(8)	—	(1 217)	—	—	(1 225)
	—	19	—	235	—	—	254
Autres produits	39	294	11	7	—	(22)	329
Autres charges	(52)	(286)	(14)	(42)	(58)	22	(430)
	(13)	8	(3)	(35)	(58)	—	(101)
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>95</b>	<b>89</b>	<b>31</b>	<b>200</b>	<b>(58)</b>	<b>—</b>	<b>357</b>
(Charge) recouvrement d'impôts	(26)	(29)	(8)	(33)	15	—	(81)
<b>Résultat net</b>	<b>69</b>	<b>60</b>	<b>23</b>	<b>167</b>	<b>(43)</b>	<b>—</b>	<b>276</b>
Dividendes sur actions privilégiées	—	—	—	(3)	—	—	(3)
<b>Résultat net attribué à l'actionnaire ordinaire</b>	<b>69 \$</b>	<b>60 \$</b>	<b>23 \$</b>	<b>164 \$</b>	<b>(43) \$</b>	<b>— \$</b>	<b>273 \$</b>

Période de trois mois terminée le 31 mars 2022<sup>1</sup>

(en millions de dollars canadiens)	Assurance, Canada	Gestion de patrimoine	Affaires américaines	Placements	Exploitation générale	Ajustements de consolidation	Total
<b>Résultat des activités d'assurance</b>							
Produits d'assurance	753 \$	198 \$	217 \$	— \$	— \$	— \$	1 168 \$
Dépenses d'assurance et dépenses nettes provenant des contrats de réassurance	(658)	(139)	(187)	—	—	—	(984)
	95	59	30	—	—	—	184
<b>Résultat d'investissement net</b>							
Produits de placement nets	—	6	—	(4 673)	—	—	(4 667)
Produits (charges) financiers d'assurance et de réassurance et variation du passif relatif aux contrats d'investissement et intérêts sur dépôts	—	—	—	4 601	—	—	4 601
	—	6	—	(72)	—	—	(66)
Autres produits	33	317	10	8	—	(23)	345
Autres charges	(53)	(310)	(11)	(36)	(39)	23	(426)
	(20)	7	(1)	(28)	(39)	—	(81)
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>75</b>	<b>72</b>	<b>29</b>	<b>(100)</b>	<b>(39)</b>	<b>—</b>	<b>37</b>
(Charge) recouvrement d'impôts	(19)	(19)	(3)	35	10	—	4
<b>Résultat net</b>	<b>56</b>	<b>53</b>	<b>26</b>	<b>(65)</b>	<b>(29)</b>	<b>—</b>	<b>41</b>
Dividendes sur actions privilégiées	—	—	—	(6)	—	—	(6)
<b>Résultat net attribué à l'actionnaire ordinaire</b>	<b>56 \$</b>	<b>53 \$</b>	<b>26 \$</b>	<b>(71) \$</b>	<b>(29) \$</b>	<b>— \$</b>	<b>35 \$</b>

<sup>1</sup> La présentation et les chiffres ont été ajustés pour tenir compte des changements des secteurs d'exploitation à présenter et de l'effet de l'adoption de IFRS 17 et de IFRS 9 le 1<sup>er</sup> janvier 2022.